

GILETS DE SÉCURITÉ CÉZON II

Gilet de sécurité
Cézon II

DESCRIPTIF TECHNIQUE PRODUIT :

- Fluorescents en tissu polyester – 120 g/m².
- 2 Bandes horizontales sur le torse et 2 verticales rétro-réfléchissantes sur les bras de 50mm.
- Bordés de passepoil noir.
- Fermeture par Velcro®.



ASPECTS NORMATIFS :

Conforme à la norme ISO EN 20471 : 2013 classe II.

Cette norme spécifie les caractéristiques que doivent avoir les vêtements ayant pour but de signaler visuellement la présence de l'utilisateur.

Ils permettent de le détecter et de bien le voir dans des conditions dangereuses et dans toutes les conditions de luminosité du jour et de la nuit dans la lumière des phares.

Il existe trois classes de vêtements de signalisation :

- classe 3 : définit le niveau de visibilité le plus élevé
- **classe 2 : définit un niveau intermédiaire de visibilité**
- classe 1 : définit le niveau de visibilité le plus faible

Chaque classe doit avoir des surfaces minimales de matières visibles constituant le vêtement : matière de base (fluorescente) et matière rétro-réfléchissante (bandes) ou alternativement constitués par la surface de matière à caractéristiques combinées...

- Matière de base fluorescente : - Vêtement de classe 3 : 0,80 m²
- Matière rétro-réfléchissante : - Vêtement de classe 3 : 0,20 m²
- Matière à caractéristiques combinées : - Vêtement de classe 1 : 0,20.
- **Vêtement de classe 2 : 0,50 m²** - **Vêtement de classe 2 : 0,13 m²**
- Vêtement de classe 1 : 0,14 m² - Vêtement de classe 1 : 0,10 m²

Code	Taille	Coloris	Désignation
288 640	XL	Jaune fluo	Gilet de sécurité Cézon II
288 647	XXL	Jaune fluo	
288 654	XL	Orange fluo	



Depuis 2005, la Marque Legallais s'engage à vos côtés dans vos projets et vos chantiers. En signant de son propre nom des produits sur lesquels notre entreprise s'engage en termes de qualité et de responsabilité sociétale, nous vous offrons un engagement fort et notre assurance de sélectionner pour vous les meilleurs produits.

En savoir plus sur: www.legallais.com/la-marque-legallais Mise-à-jour : 01/12/2022